Acte publié le 17/11/2026

DÉPARTEMENT DU RHÔNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE GRÉZIEU-LA-VARENNE

ARRÊTÉ N° PM179/2026

OBJET : **Règlementation de la circulation et du stationnement**
Travaux de gestion des eaux pluviales
Chemin des Ondines

Le Maire de la commune de GRÉZIEU-LA-VARENNE (Rhône),

VU le code pénal et notamment l'article R610-5 ;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2211-1, L 2212-2, L2212- 5 ;

VU le code de la route ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par l'arrêté interministériel du 24/11/1967 du ministre de l'intérieur et du ministre de l'équipement et du logement et modifiée par les textes subséquents ;

VU la demande de la société EIFFAGE, en date du 10 novembre 2026 ;

VU l'avis de la Mairie de Vaugneray ;

VU l'avis du Département ;

CONSIDERANT qu'il va être entrepris des travaux de gestion des eaux pluviales chemin des Ondines ;

CONSIDERANT qu'il importe de réglementer la circulation pour assurer la sécurité des usagers de la route et celle des ouvriers ;

CONSIDERANT que le secteur en cause est sur une voie communale ;

A R R Ê T E

ARTICLE 1 : Entre le mercredi 18 novembre et le vendredi 27 novembre 2026, pour une durée de 3 jours, la circulation sera interdite chemin des Ondines, de 7h30 à 16h30.

ARTICLE 2 : Seuls les riverains et les services de secours pourront circuler sur la voie à partir de Vaugneray.

ARTICLE 3 : Une déviation sera mise en place par le chemin du Stade et la RD611 (Vaugneray) et par le chemin du Michon.

ARTICLE 4 : Le stationnement de tout véhicule sera interdit au droit des travaux.

ARTICLE 5 : Une signalisation appropriée sera installée par le demandeur.

ARTICLE 6 : Le présent arrêté sera publié et affiché aux abords immédiats du chantier, 48 heures avant le début des travaux.

ARTICLE 7 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- La brigade de gendarmerie de VAUGNERAY,
- La police municipale de GRÉZIEU-LA-VARENNE,
- La police municipale de VAUGNERAY,
- La CCVL, service environnement,
- La société EIFFAGE.

Fait à GRÉZIEU-LA-VARENNE le 16 novembre 2026

Isabelle SEIGLE-FERRAND, Maire

MAIRIE DE GREZIEU-LA-VARENNE (Rhône)